

Aperçu des données sur l'itinérance : Analyse de l'itinérance chronique parmi les utilisateurs de refuges au Canada de 2017 à 2024

This document is also available in English under the title: Homelessness data snapshot: Analysis of chronic homelessness among shelter users in Canada 2017 – 2024

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Logement, Infrastructures et Collectivités Canada
180, rue Kent, bureau 1100
Ottawa (Ontario) K1P 0B6
info@infc.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le Ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, 2025.

No de cat. T94-60/6-2025F-PDF
ISBN 978-0-660-76407-8

Introduction

L'itinérance chronique renvoie généralement à de longues périodes d'itinérance qui sont associées à des risques accrus de préjudice et à des difficultés d'accès à un logement stable. Les expériences d'itinérance chronique sont souvent aggravées par des difficultés liées à la maladie mentale, à la toxicomanie ou au handicap. Pour de nombreuses communautés, la prévention et la réduction de l'itinérance chronique sont une priorité.

Ce rapport fournit une estimation et une vue d'ensemble de l'itinérance chronique au Canada entre 2017 et 2024. Il comprend également une analyse démographique de l'itinérance chronique en 2024, qui établit la prévalence relative au sein de populations particulières.

Données

La [définition nationale de l'itinérance chronique](#) englobe les expériences d'itinérance qui se produisent dans les refuges et à l'extérieur des refuges, ainsi que les expériences d'itinérance cachée. Elle désigne les personnes qui sont actuellement en situation d'itinérance ET qui répondent à au moins un des critères suivants :

- ont été en situation d'itinérance pendant six mois (180 jours) ou plus au cours de la dernière année;
- ont vécu des expériences d'itinérance récurrente au cours des trois dernières années, pour une durée cumulative d'au moins 18 mois (546 jours).

L'itinérance chronique à l'échelle nationale est estimée à l'aide d'un indicateur fondé sur les tendances de l'utilisation des refuges. Bien que cela exclue les expériences d'itinérance en dehors du système des refuges¹, l'utilisation des refuges est

¹ Lors de l'interprétation des résultats de ce rapport, il est important de noter que l'estimation nationale du nombre d'utilisateurs de refuges en situation d'itinérance chronique renvoie aux personnes qui accèdent au système de refuges d'urgence, et n'inclut pas celles

la source de données la plus cohérente et la plus fiable disponible pour analyser les tendances au fil du temps. L'indicateur d'itinérance chronique diffère de la définition nationale afin de tenir compte des limites des données disponibles. En l'absence de données longitudinales sur l'itinérance chronique en dehors du système des refuges, l'indicateur s'appuie sur les données des refuges pour fournir une estimation de l'évolution de l'itinérance chronique au niveau national. L'indicateur définit les utilisateurs des refuges d'urgence comme étant en situation d'itinérance chronique s'ils répondent à au moins l'un des critères suivants :

- chronicité aiguë : a utilisé un refuge pendant six mois (180 jours) ou plus dans la dernière année;
- instabilité prolongée : a accédé aux refuges au moins une fois au cours de chacune des trois dernières années.

La **chronicité aiguë** peut être caractérisée comme une expérience d'itinérance récente et persistante, tandis que l'**instabilité prolongée** peut être caractérisée comme un manque de logement stable à plus long terme et une itinérance répétée ou prolongée. Certaines personnes présentent à la fois une itinérance persistante au cours de l'année écoulée et des retours récurrents à l'itinérance au cours des trois dernières années. Cette exposition à des expériences aiguës et répétées d'itinérance prolongée est appelée **itinérance chronique combinée**.

L'indicateur permet donc de classer chaque utilisateur de refuge dans l'un des quatre groupes distincts suivants :

- chronicité aiguë uniquement;
- instabilité prolongée uniquement;
- itinérance chronique combinée (à la fois la chronicité aiguë et l'instabilité prolongée);
- pas d'itinérance chronique.

L'indicateur national de l'itinérance chronique est calculé à partir des données des communautés qui ont une couverture complète de leur système de refuge d'urgence permanent pendant trois années consécutives, et des estimations annuelles de l'utilisation nationale des refuges provenant de l'Étude nationale sur les refuges. Les données sont recueillies par les fournisseurs de services et les communautés à l'aide du [Système d'information sur les personnes et les familles sans abri \(SISA\)](#) et par l'intermédiaire de partenariats d'échange de données avec les administrations qui utilisent des systèmes semblables.

L'échantillon utilisé pour estimer l'itinérance chronique varie chaque année, car l'ensemble des communautés qui répondent aux critères change. En 2024, l'échantillon comprenait 26 communautés qui répondaient aux exigences en matière de données, ce qui représentait 46,4 % de la capacité nationale de refuge d'urgence. Ce pourcentage est légèrement inférieur à celui de 2023 (48,8 %, 24 communautés) et de 2018 (51,6 %, 21 communautés), mais supérieur à celui des autres années : 2022 (44,6 %, 17 communautés), 2021 (39,4 %, 17 communautés), 2020 (40,3 %, 17 communautés), 2019 (46,1 %, 16 communautés) et 2017 (32,7 %, 22 communautés). Bien que cet échantillon représente une part importante des expériences des utilisateurs de refuges, il est possible que certaines tendances régionales ne soient pas prises en compte.

Résultats de recherche

Selon [Le point sur l'Étude nationale sur les refuges 2024](#), on estime à 119 574 le nombre de personnes sans domicile dans un refuge d'urgence en 2024, contre 118 329 en 2023. L'utilisation des refuges d'urgence a augmenté chaque année depuis 2020, première année de la pandémie de COVID-19, où elle a connu une baisse significative de 25,6 %. De 2005 à 2020, le nombre d'utilisateurs de refuges a généralement suivi une tendance à la baisse, la chute la plus

qui accèdent uniquement aux refuges pour violence familiale, aux logements de transition, aux refuges temporaires ou aux refuges pour réfugiés.

importante étant enregistrée en 2020. Le chiffre de 2024 est comparable à l'estimation de 2019, avant la pandémie (118 759)².

En 2024, on estime à 36 058 (30,3 %) personnes vivent en situation d'itinérance chronique. Ce nombre représente une augmentation de la proportion d'utilisateurs de refuges déterminés comme vivant une itinérance chronique par rapport à 2023 (27,6 % - 32 660 personnes). Le nombre estimé d'utilisateurs de refuges pour itinérants chroniques est resté relativement stable de 2017 (28 900) à 2021 (28 631), mais a augmenté en 2022 (31 476); en 2023 (32 660) et en 2024 (36 058). Cela suggère que la taille globale de la population utilisant les refuges et le nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de cette population sont en augmentation.

Figure 1 : L'itinérance chronique de 2017 à 2024

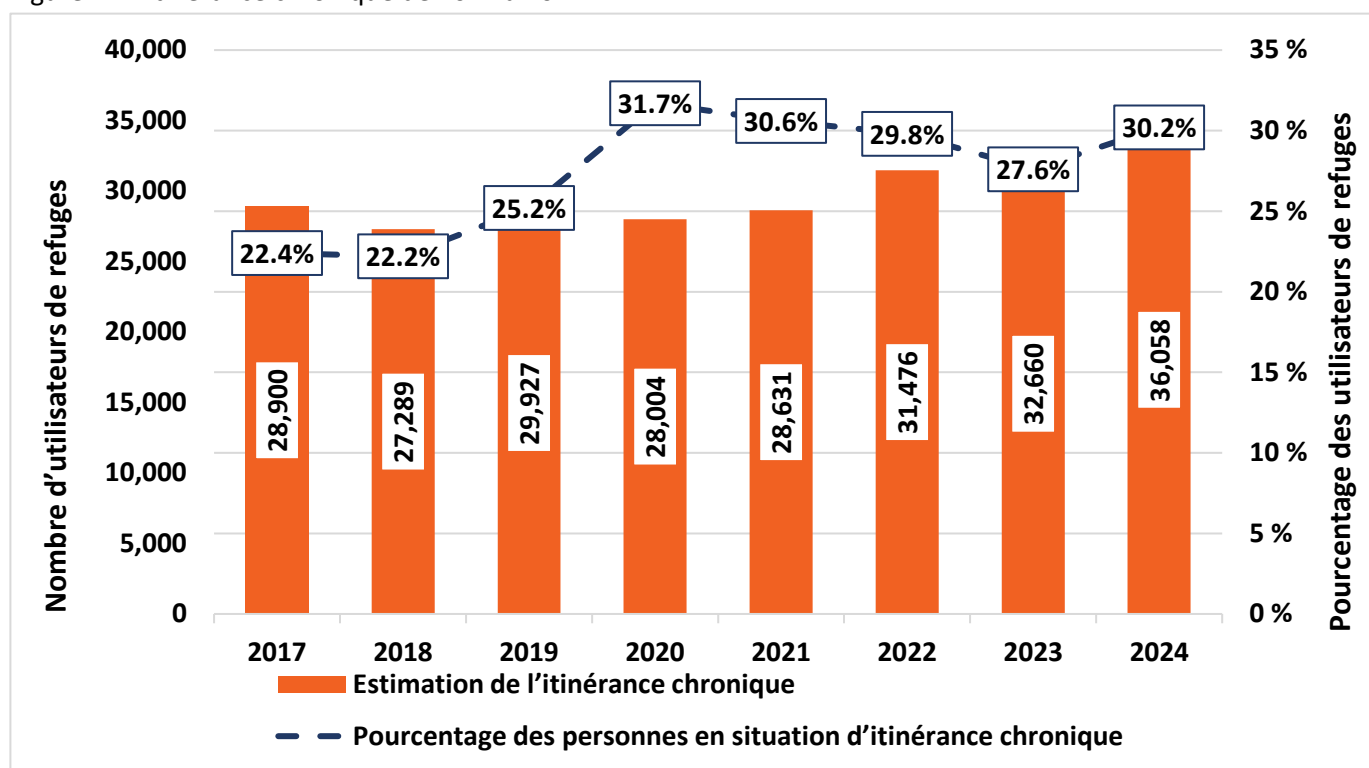


Figure 1 - Version textuelle

Année	Pourcentage des personnes en situation d'itinérance chronique	Estimation de l'itinérance chronique
2017	22,4%	28,900
2018	22,2%	27,289
2019	25,2%	29,927
2020	31,7%	28,004
2021	30,6%	28,631
2022	29,8%	31,476
2023	27,6%	32,660
2024	30,2%	36,058

² Citation de [Habitat, Infrastructure et Collectivités Canada - Aperçu des données sur l'itinérance: Le point sur l'Étude nationale sur les refuges 2023](#).

L'estimation globale de l'itinérance chronique comprend trois catégories d'utilisateurs de refuges : ceux qui répondent au critère de chronicité aiguë, ceux qui répondent au critère d'instabilité prolongée et ceux qui répondent aux deux critères. Entre 2017 et 2024, la proportion d'usagers des refuges répondant à au moins un de ces critères de chronicité a globalement augmenté, notamment au cours des premières années de la pandémie et a fluctué au cours des années suivantes, avec des tendances distinctes dans les trois sous-groupes (figure 2).

- Chronicité aiguë**
 La prévalence des utilisateurs de refuges en situation d'itinérance aiguë a augmenté régulièrement, passant de 9,0 % en 2017 à 16,0 % en 2020, puis a légèrement diminué jusqu'en 2023 (14,1 %), avant d'augmenter à nouveau pour atteindre 16,3 % en 2024, le niveau le plus élevé de la période.
- Instabilité prolongée**
 Ce chiffre est resté relativement stable entre 2017 et 2020, avant de retomber à un niveau légèrement inférieur les années suivantes. Il était de 8,3 % en 2023 et a légèrement augmenté pour atteindre 9,0 % en 2024.
- Itinérance chronique combinée**
 La prévalence des utilisateurs de refuges ayant connu une itinérance chronique combinée est restée stable entre 2017 (3,5 %) et 2019 (3,8 %), a augmenté en 2020 (5,6 %) et a atteint un pic en 2021 (7,2 %), avant de diminuer en 2022 (6,6 %), 2023 (5,1 %), puis à nouveau à 4,8 % en 2024.

Figure 2 : Chronicité aiguë et instabilité prolongée de 2017 à 2024

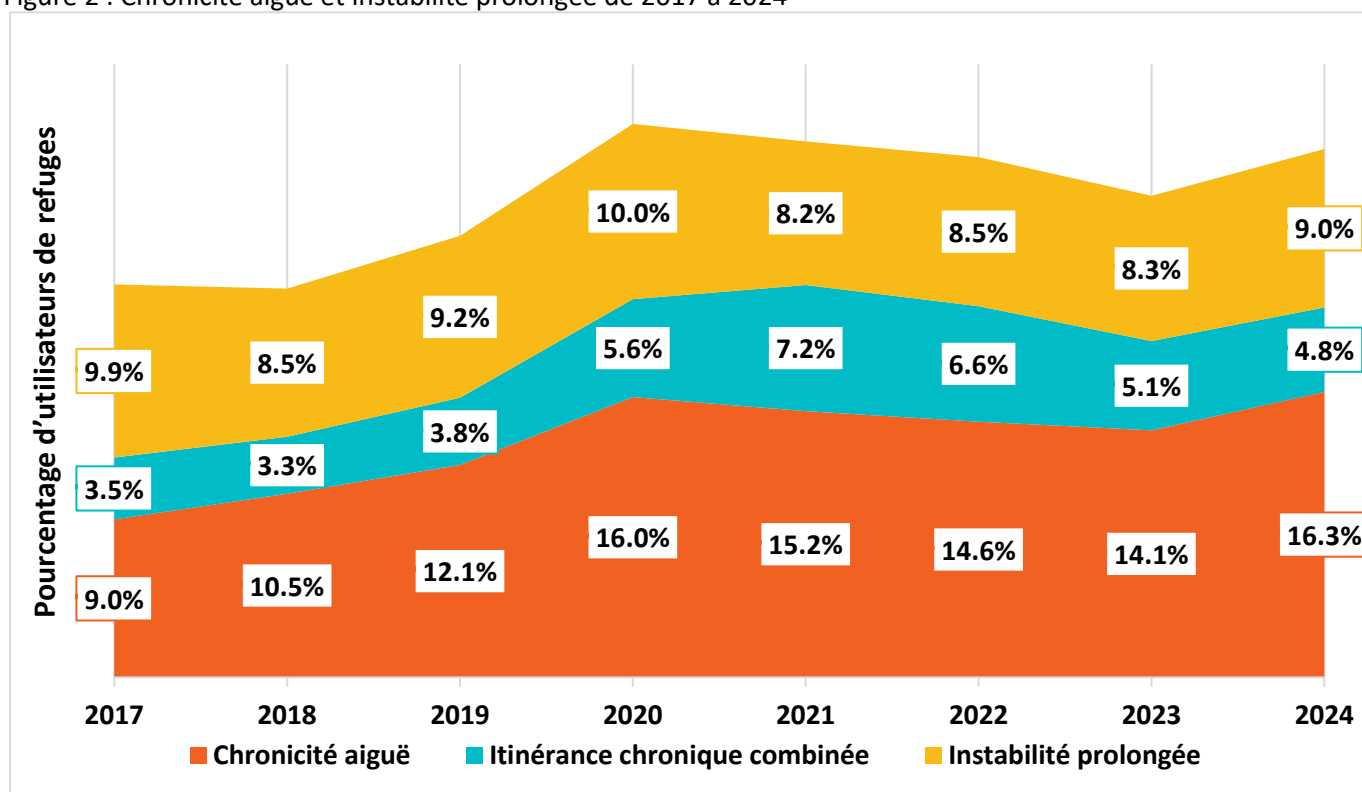


Figure 2 - Version textuelle

Année	Chronicité aiguë	Itinérance chronique combinée	Instabilité prolongée	Total de l'itinérance chronique ³
2017	9.0%	3.5%	9.9%	22.4%
2018	10.5%	3.3%	8.5%	22.3%
2019	12.1%	3.8%	9.2%	25.1%
2020	16.0%	5.6%	10.0%	31.6%
2021	15.2%	7.2%	8.2%	30.6%
2022	14.6%	6.6%	8.5%	29.7%
2023	14.1%	5.1%	8.3%	27.5%
2024	16.3%	4.8%	9.0%	30.1%

³ Le total peut différer de la somme des catégories distinctes en raison des chiffres arrondis.

2017	9,0 %	3,5 %	9,9 %	22,4 %
2018	10,5 %	3,3 %	8,5 %	22,2 %
2019	12,1 %	3,8 %	9,2 %	25,2 %
2020	16,0 %	5,6 %	10,0 %	31,7 %
2021	15,2 %	7,2 %	8,2 %	30,6 %
2022	14,6 %	6,6 %	8,5 %	29,8 %
2023	14,1 %	5,1 %	8,3 %	27,6 %
2024	16,3 %	4,8 %	9,0 %	30,2 %

Pour mieux comprendre l'incidence de l'itinérance chronique sur les personnes à plus long terme, les tendances d'utilisation des refuges ont été examinées sur une période de 15 ans, de 2010 à 2024, pour chaque groupe d'itinérance chronique en 2024 (figure 3).

- À titre de comparaison, les utilisateurs des refuges qui ne répondaient à aucun des critères d'itinérance chronique ont passé en moyenne 50 nuits dans un refuge entre 2010 et 2024.
- Les personnes en situation d'instabilité prolongée ont passé en moyenne 288 nuits dans un refuge entre 2010 et 2024.
- Les personnes en situation de chronicité aiguë ont passé en moyenne 325 nuits dans un refuge entre 2010 et 2024.
- Les personnes qui ont vécu une situation d'itinérance chronique combinée (répondant aux deux critères) ont également eu tendance à passer plus de nuits dans les refuges. Le nombre médian de nuits passées dans un refuge entre 2010 et 2024 était de 877, soit plus que le double de celui de tout autre groupe au cours de cette période.

Il est à noter que l'indicateur d'instabilité prolongée n'exige qu'un seul séjour en refuge par an sur trois années consécutives, mais que le nombre médian de nuits passées en refuge pour ce groupe reste similaire à celui des usagers de refuges en situation de chronicité aiguë. La différence entre l'exigence minimale et la médiane pour ce groupe suggère qu'ils ont tendance à connaître une insécurité persistante en matière de logement sur plusieurs années.

Figure 3 : Nombre médian de nuits passées dans un refuge entre 2010 et 2024

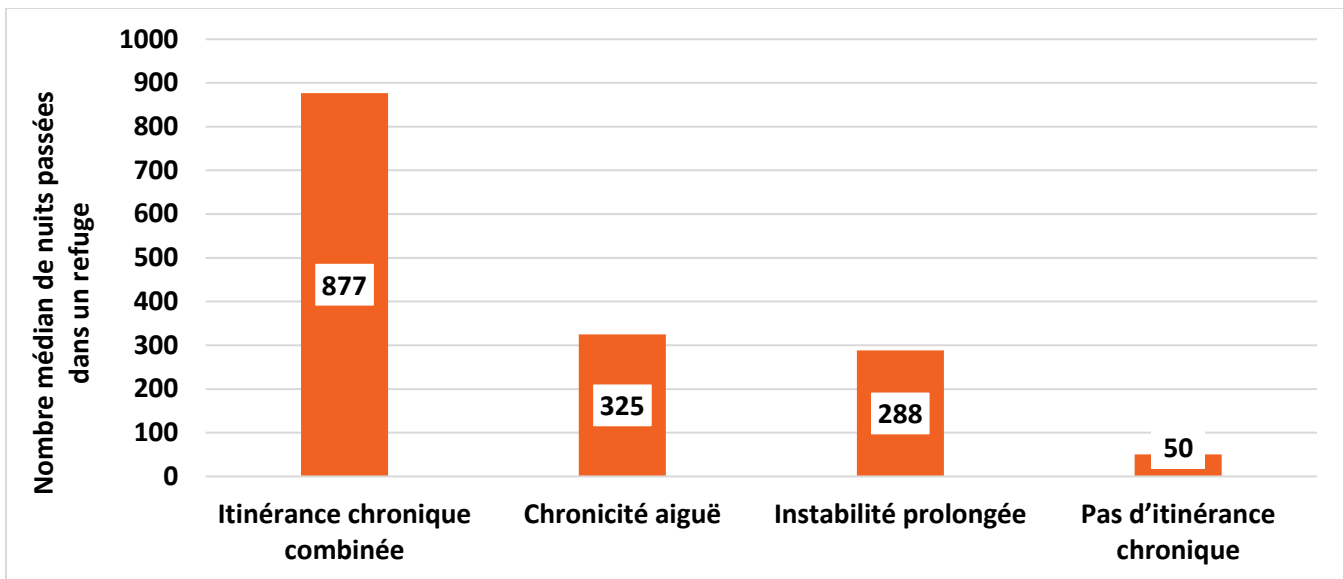


Figure 3 - Version textuelle

Statut chronique	Nombre médian de nuits passées dans un refuge
Itinérance chronique combinée	877
Chronicité aiguë	325
Instabilité prolongée	288
Pas d'itinérance chronique	50

Analyse démographique

Âge et itinérance chronique

Les taux d'itinérance chronique diffèrent selon les groupes d'âge : en 2024 : 31,1 % des enfants (0 à 16 ans accompagnés), 26,4 % des jeunes (13 à 24 ans non accompagnés), 29,8 % des adultes, 33,7 % des adultes plus âgés et 30,9 % des aînés.

Des différences statistiquement significatives ont été observées dans les tendances de chronicité aiguë et d'instabilité prolongée selon les groupes d'âge (figure 4).

- La chronicité aiguë était la plus élevée chez les enfants, suivis des jeunes par rapport aux adultes.
- La chronicité prolongée était la moins fréquente chez les enfants, suivie par les jeunes, les adultes plus âgés et les personnes âgées, les adultes âgés de 25 à 49 ans étant les plus susceptibles d'en faire l'expérience.
- L'itinérance chronique combinée, qui comprend une utilisation intensive et pluriannuelle des refuges, tend à être la plus fréquente chez les adultes plus âgés et les personnes âgées, suivi par les adultes âgés de 25 à 49 ans, puis par les jeunes. Elle est la moins fréquente chez les enfants.

Figure 4 : Chronicité aiguë et instabilité prolongée selon l'âge en 2024

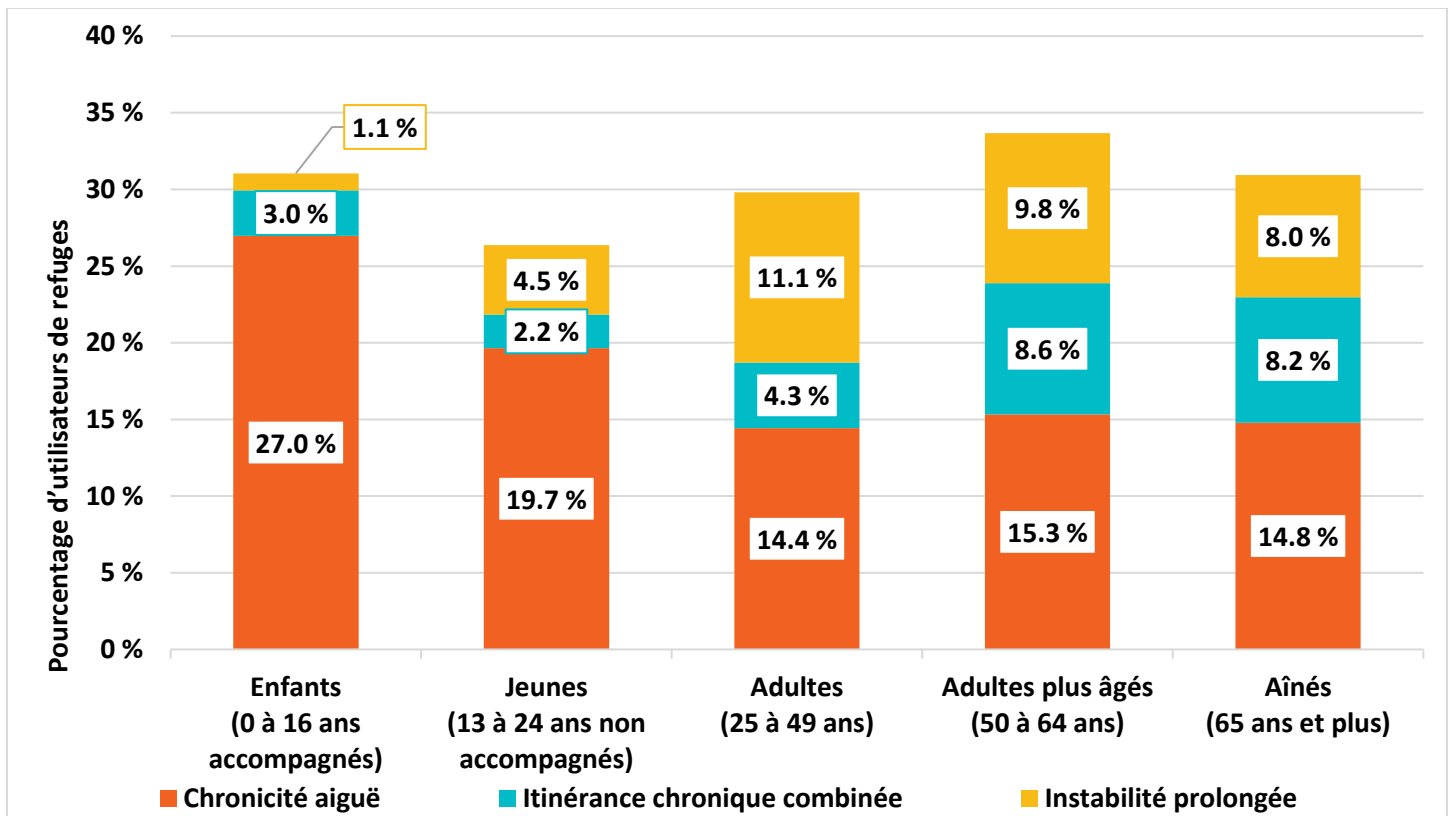


Figure 4 - Version textuelle

Groupe d'âge	Chronicité aiguë	Itinérance chronique combinée	Instabilité prolongée	Total de l'itinérance chronique ³
Enfants (0 à 16 ans accompagnés)	27,0 %	3,0 %	1,1 %	31,1 %
Jeunes (13 à 24 ans non accompagnés)	19,7 %	2,2 %	4,5 %	26,4 %
Adultes (25 à 49 ans)	14,4 %	4,3 %	11,1 %	29,8 %
Adultes plus âgés (50 à 64 ans)	15,3 %	8,6 %	9,8 %	33,7 %
Aînés (65 ans et plus)	14,8 %	8,2 %	8,0 %	30,9 %

Les taux d'itinérance chronique tendent à augmenter avec l'âge. Les adultes plus âgés et les personnes âgées présentaient les taux les plus élevés pour tous les types d'itinérance chronique. Les jeunes non accompagnés présentaient les taux les plus bas, tandis que les enfants accompagnés affichaient des taux élevés de chronicité aiguë, probablement en raison de séjours plus longs dans des abris familiaux ².

Genre et itinérance chronique

Les taux d'itinérance chronique étaient similaires dans tous les groupes de sexe en 2024 : 30,3 % des hommes, 29,9 % des femmes et 29,3 % des utilisateurs de refuges de diverses identités de genre ont vécu une situation d'itinérance chronique.

Des différences statistiquement significatives ont été observées dans les tendances de chronicité aiguë et d'instabilité prolongée selon les groupes de genre (figure 5).

- Les hommes présentaient des taux plus élevés d’instabilité prolongée et d’itinérance chronique combinée que les femmes.
- Les femmes présentaient un taux plus élevé de chronicité aiguë.
- Il n’y avait pas suffisamment de données pour détecter des différences statistiquement significatives entre les utilisateurs de refuges de diverses identités de genre.

Figure 5 : Chronicité aiguë et instabilité prolongée selon le genre en 2024

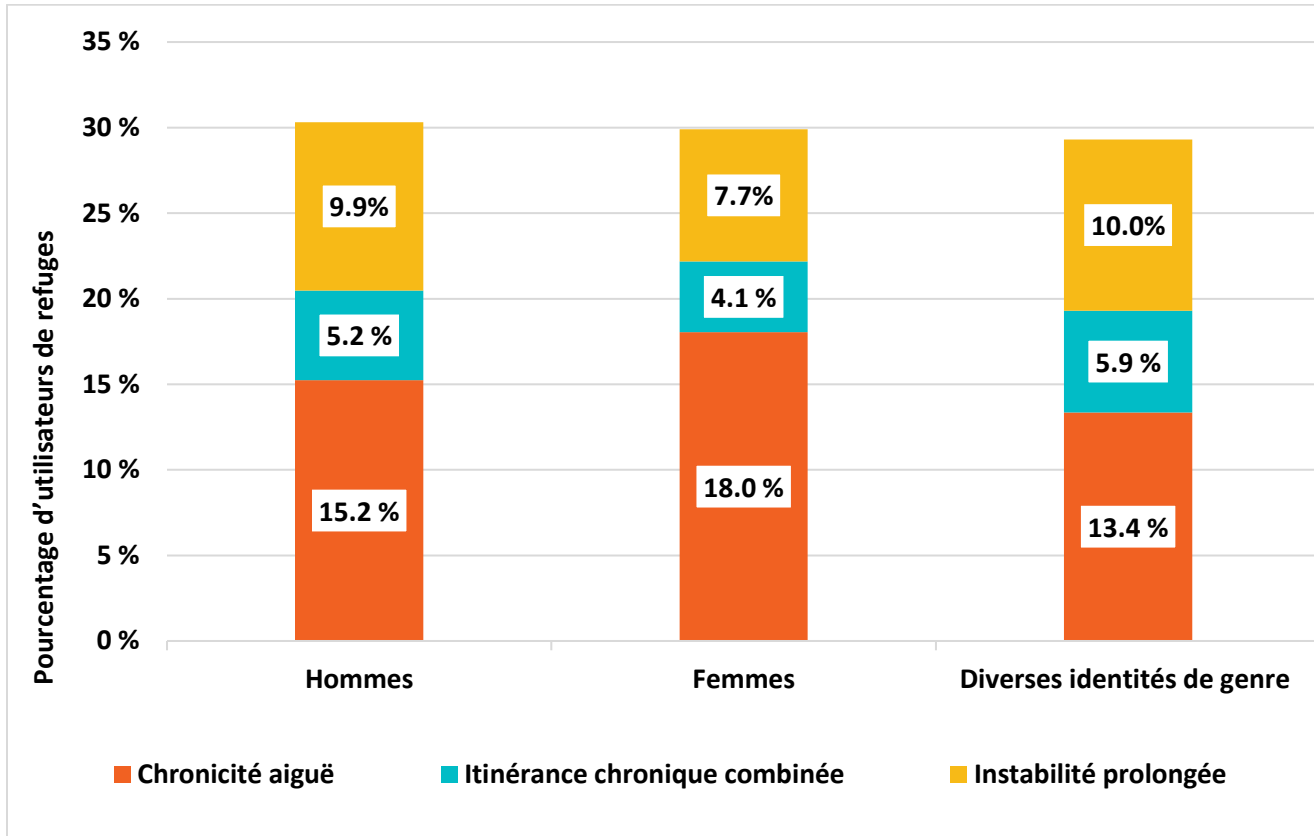


Figure 5 – version textuelle

Groupe de genre	Chronicité aiguë	Itinérance chronique combinée	Instabilité prolongée	Total de l’itinérance chronique ³
Hommes	15,2 %	5,2 %	9,9 %	30,3 %
Femmes	18,0 %	4,1 %	7,7 %	29,9 %
Diverses identités de genre	13,4 %	5,9 %	10,0 %	29,3 %

Statut d’autochtone et itinérance chronique

En 2024, le taux d’itinérance chronique parmi les utilisateurs de refuges ayant déclaré être autochtones (26,8 %) était plus faible que celui des utilisateurs de refuges non autochtones (32,8 %).

Des différences statistiquement significatives ont été observées dans les schémas de chronicité aiguë et d’instabilité prolongée (figure 6).

- Le taux d’instabilité prolongée est plus élevé chez les utilisateurs de refuges autochtones que chez les utilisateurs de refuges non autochtones.

- Les utilisateurs de refuges autochtones avaient un taux de chronicité aiguë inférieur à celui des utilisateurs de refuges non autochtones.

Figure 6 : Chronicité aiguë et instabilité prolongée selon le statut autochtone en 2024

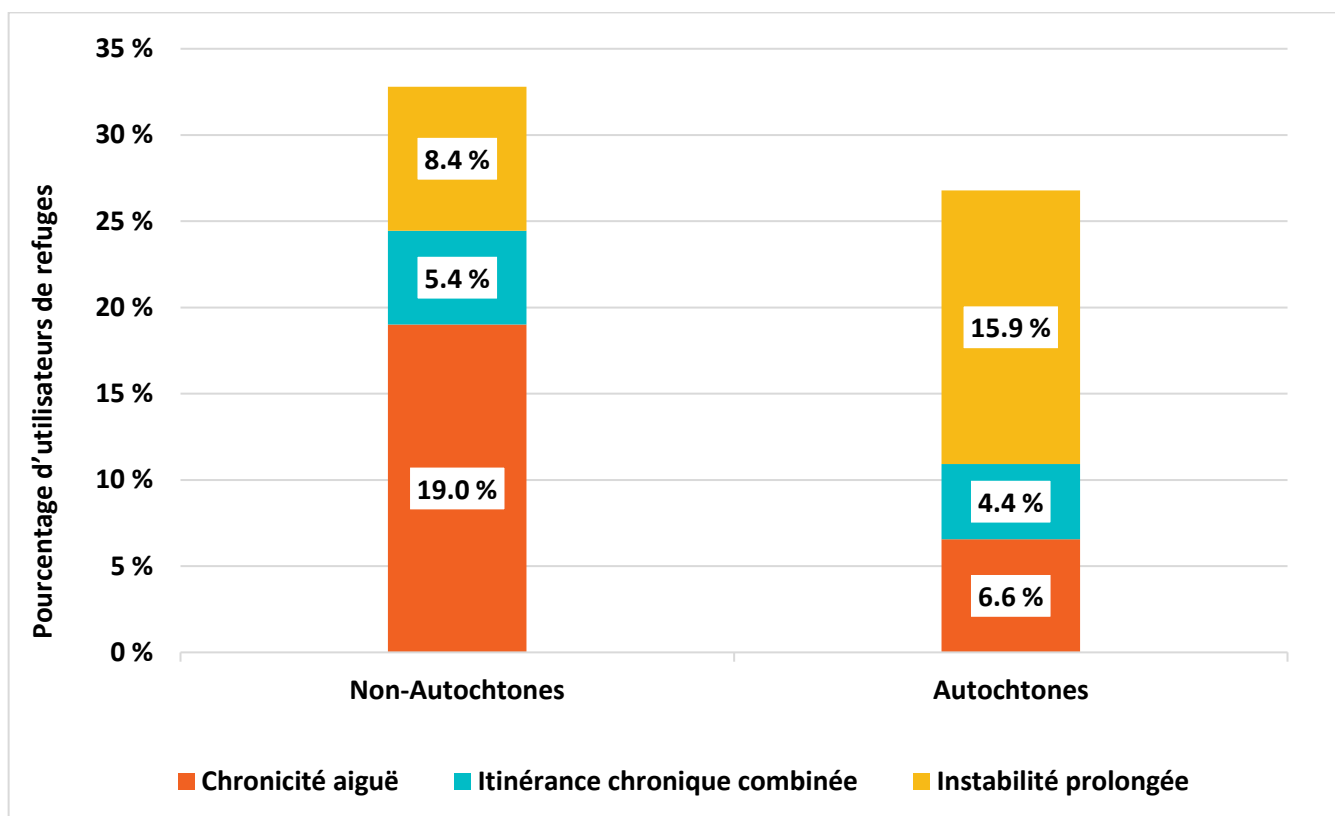


Figure 6 – version textuelle

Statut autochtone	Chronicité aiguë	Itinérance chronique combinée	Instabilité prolongée	Total de l'itinérance chronique ³
Non-autochtones	19,0 %	5,4 %	8,4 %	32,8 %
Autochtones	6,6 %	4,4 %	15,9 %	26,8 %

En 2024, les utilisateurs de refuges autochtones présentaient des taux d'itinérance chronique inférieurs à ceux des personnes qui ne se déclarent pas comme autochtones. Il est toutefois important de tenir compte du fait que les répondants autochtones de l'enquête [Tout le monde compte 2020-2022 Rapport préliminaire sur les faits saillants](#) étaient plus susceptibles de se trouver dans des endroits non abrités et d'indiquer qu'ils n'avaient pas eu recours à un refuge au cours de l'année écoulée. Par conséquent, leurs expériences d'itinérance sont plus susceptibles de ne pas être prises en compte par les données du système des refuges, ce qui conduit à une sous-estimation de l'itinérance chronique parmi les utilisateurs de refuges autochtones.

Statut de vétéran et itinérance chronique

En 2024, le taux d'itinérance chronique parmi les utilisateurs de refuges ayant déclaré être des vétérans (27,5 %) était légèrement plus élevé que le taux parmi les non-vétérans (24,6 %)⁴.

⁴ L'échantillon utilisé pour cette analyse comprend des données provenant de 25 communautés. Une communauté a été exclue de cette analyse en raison du manque de données. Les Forces armées canadiennes, les vétérans civils, les vétérans de pays alliés et les anciens membres de la GRC ont été considérés comme faisant partie de la catégorie des vétérans dans le cadre de cette analyse.

Des différences statistiquement significatives peuvent être observées dans les tendances de chronicité aiguë et d’instabilité prolongée (figure 7).

- Le taux de chronicité aiguë est plus faible chez les vétérans que chez les non-vétérans.
- L’instabilité prolongée était plus élevée chez les vétérans que chez les non-vétérans.
- Les taux d’itinérance chronique combinée étaient plus élevés chez les vétérans que chez les non-vétérans.

Figure 7 : Chronicité aiguë et instabilité prolongée selon le statut de vétéran en 2024

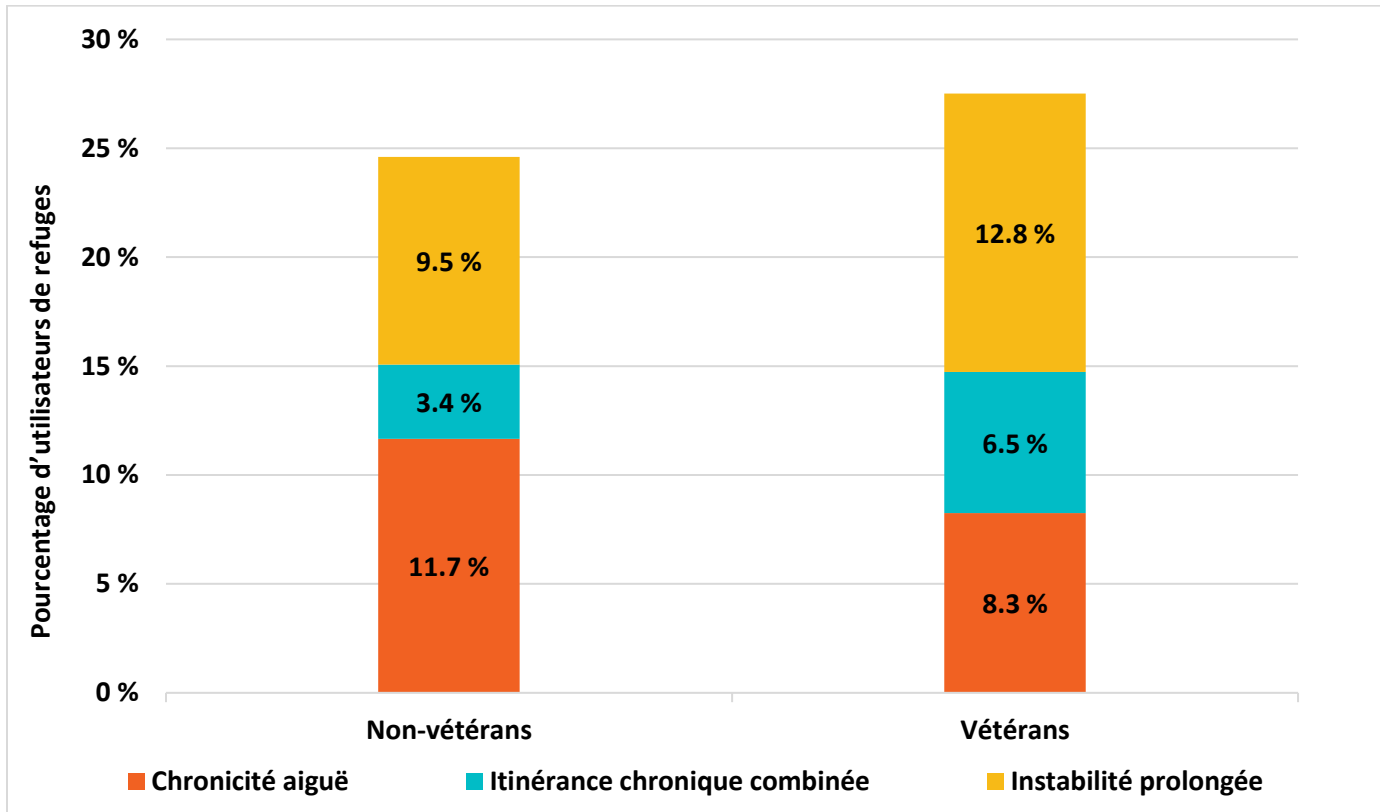


Figure 7 - Version textuelle

Statut de vétéran	Chronicité aiguë	Itinérance chronique combinée	Instabilité prolongée	Total de l’itinérance chronique ³
Non-vétérans	11,7 %	3,4 %	9,5 %	24,6 %
Vétérans	8,3 %	6,5 %	12,8 %	27,5 %

Statut de citoyenneté et itinérance chronique

En 2024, les taux globaux d’itinérance chronique ne différaient pas en fonction du statut de citoyenneté. 25,3 % des citoyens canadiens, 24,5 % des résidents permanents/immigrants et 24,3 % des réfugiés/demandeurs d’asile ont vécu une situation d’itinérance chronique⁵.

Des différences statistiquement significatives peuvent être observées dans les tendances de chronicité aiguë et d’instabilité prolongée.

⁵ L’échantillon utilisé pour cette analyse comprend des données provenant de 25 communautés. Une communauté a été exclue de cette analyse en raison du manque de données. Les détenteurs de visas (utilisateurs de refuges possédant un visa de visiteur, un visa d’étudiant ou un visa de travail) ont été exclus de cette analyse en raison de leur faible nombre.

- Chronicité aiguë : Les citoyens canadiens ont connu un taux de chronicité aiguë inférieur à celui des autres catégories de citoyens, tandis que les résidents permanents/immigrants ont connu un taux inférieur à celui des réfugiés/demandeurs d'asile.
- Chronique prolongée : Les citoyens canadiens étaient plus susceptibles de connaître une situation de chronicité prolongée que toutes les autres catégories de citoyens.
- Itinérance chronique combinée : Les citoyens canadiens et les résidents permanents/immigrants étaient plus susceptibles de connaître une situation d'itinérance chronique combinée que les réfugiés/demandeurs d'asile.

Figure 8 : Chronicité aiguë et instabilité prolongée selon le statut de citoyenneté en 2024

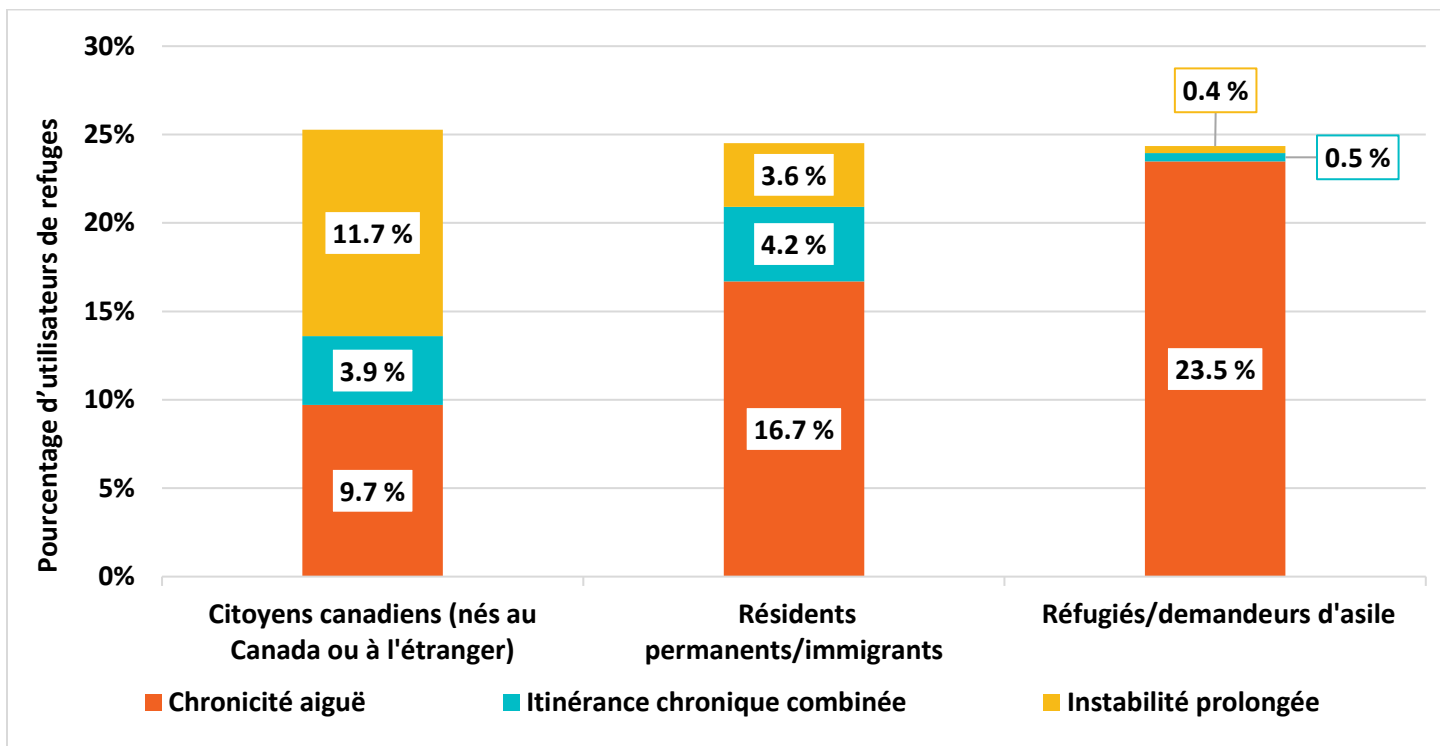


Figure 8 – version textuelle

Citoyenneté	Chronicité aiguë	Itinérance chronique combinée	Instabilité prolongée	Total de l'itinérance chronique ³
Citoyens canadiens (nés au Canada ou à l'étranger)	9,7 %	3,9 %	11,7 %	25,3 %
Résidents permanents/immigrants	16,7 %	4,2 %	3,6 %	24,5 %
Réfugiés/demandeurs d'asile	23,5 %	0,5 %	0,4 %	24,3 %

Le taux chez les réfugiés/demandeurs d'asile a presque doublé, passant de 13,7 % en 2023 à 24,3 % en 2024, probablement en raison de l'augmentation du nombre d'arrivées combinée à un accès limité à des logements abordables, à des délais de traitement des demandes d'immigration plus longs et aux difficultés économiques auxquelles sont confrontées les populations de nouveaux arrivants.

Principales constatations

- Le nombre estimé d'utilisateurs de refuges d'urgence en situation d'itinérance chronique est resté relativement stable entre 2017 (28 900) et 2021 (28 631), avant d'augmenter en 2022 (31 476), 2023 (32 660) et 2024

(36 058). Si la reprise de l'utilisation des refuges après la pandémie de COVID-19 a contribué aux augmentations antérieures, la croissance plus récente reflète probablement les pressions actuelles, telles que l'accessibilité au logement et la demande de services d'hébergement.

- Alors que les utilisateurs non chroniques des refuges ont fluctué au cours de la période postpandémique, la proportion de personnes en situation d'itinérance chronique a augmenté de 27,6 % (2023) à 30,2 % (2024).
 - La chronicité aiguë parmi les usagers des refuges était de 16,3 % en 2024, soit un peu plus qu'en 2023 (14,1 %).
 - L'instabilité prolongée était de 9,0 % en 2024, contre 8,3 % en 2023.
 - L'itinérance chronique combinée était de 4,8 % en 2024, contre 5,1 % en 2023.
- Les résultats démographiques en 2024 étaient largement conformes à ceux [observés en 2023](#):
 - La chronicité aiguë était généralement plus élevée chez les femmes, les enfants accompagnés (0 à 16 ans), les citoyens non canadiens et les utilisateurs de refuges non autochtones.
 - L'instabilité prolongée était généralement plus élevée chez les adultes (25-49 ans), les adultes plus âgés (50-64 ans), les hommes, les utilisateurs de refuges autochtones, les anciens combattants et les citoyens canadiens.

Un tableau récapitulatif (tableau 1) présentant les taux estimés d'itinérance chronique pour différents groupes et une liste des communautés incluses dans l'analyse sont fournis en annexe.

Pour en savoir plus

[En savoir plus sur la recherche sur l'itinérance](#)

Si vous avez des questions au sujet de ce rapport, [communiquez avec nous](#).

Annexe : Comparaison de la chronicité aiguë et de l'instabilité prolongée au sein de chaque population

Tableau 1 : Résumé de la prévalence de l'itinérance chronique parmi des populations particulières en 2024

	Chronicité aiguë	Itinérance chronique combinée	Instabilité prolongée	Dans l'ensemble ³
Enfants (0 à 16 ans accompagnés)	27,0 %	3,0 %	1,1 %	31,1 %
Jeunes (13 à 24 ans non accompagnés)	19,7 %	2,2 %	4,5 %	26,4 %
Adultes (25 à 49 ans)	14,4 %	4,3 %	11,1 %	29,8 %
Adultes plus âgés (50 à 64 ans)	15,3 %	8,6 %	9,8 %	33,7 %
Aînés (65 ans et plus)	14,8 %	8,2 %	8,0 %	30,9 %
Hommes	15,2 %	5,2 %	9,9 %	30,3 %
Femmes	18,0 %	4,1 %	7,7 %	29,9 %
Diverses identités de genre	13,4 %	5,9 %	10,0 %	29,3 %
Non-Autochtones	19,0 %	5,4 %	8,4 %	32,8 %
Autochtones	6,6 %	4,4 %	15,9 %	26,8 %
Non-vétérans	11,7 %	3,4 %	9,5 %	24,6 %

Vétérans	8,3 %	6,5 %	12,8 %	27,5 %
Citoyens canadiens (nés au Canada ou à l'étranger)	9,7 %	3,9 %	11,7 %	25,3 %
Résidents permanents/immigrants	16,7 %	4,2 %	3,6 %	24,5 %
Réfugiés/demandeurs d'asile	23,5 %	0,5 %	0,4 %	24,3 %